



Couleurs Quartiers

n°7 - avril 2006



Les conseillers de quartier souhaitent faire de cette place un lieu convivial et partagé.

Saint-Florent

Place Georges Renon : le conseil de quartier sollicite l'avis des habitants

Les projets de réaménagement des places publiques rencontrent un certain succès dans les conseils de quartier, à l'instar de ceux mis en œuvre pour les places Ferdinand Buisson à Goise-Champommier- Champclairot (en cours), Louis Jovet (réalisé) et de la Commune de Paris à la Tour Chabot Gavacherie (réalisé, inauguration prévue lors d'Immeubles en Fête le 30 mai prochain).

A Saint-Florent, un groupe de projet s'est constitué pour réfléchir aux moyens de faire de la place Georges Renon, située au cœur du quartier, un lieu convivial et partagé par tous les habitants. L'avis de ces derniers va être sollicité au moyen d'un questionnaire qui leur sera envoyé début avril. Leurs suggestions, leurs idées en terme d'aménagements sont très attendues (espaces arborés, verdure, massifs, bancs supplémentaires, tables pique-nique, terrain de pétanque, jeux pour enfants et adolescents, espace chien, autres). Conseillers de quartier et habitants pourront également échanger leurs points de vue lors de permanences organisées les mardi 11 avril de 17h à 19h, jeudi 13 avril de 17h à 19h et samedi 15 avril de 10h à 12h, à la mairie de quartier de Saint-Florent. Les résultats de cette enquête seront intégrés aux études d'avant projet qui devraient démarrer avant l'été.

En bref

Tour Chabot Gavacherie : le conseil de quartier est-il connu des habitants ?

Constatant la faible fréquentation du public lors des réunions du conseil, et ce malgré les annonces dans la presse, les affiches diffusées dans le quartier et le bouche à oreille entre habitants, plusieurs conseillers sont allés interroger leurs voisins. Résultat : sur 95 réponses recueillies, 56% des personnes déclarent connaître l'existence du conseil de quartier. Ce qui fait dire à Pierre-Yves Marais, co-président habitant : " si le " oui " se détache, il reste du travail à faire, bien que le conseil soit en place depuis plusieurs années et que des réalisations aient vu le jour sur son territoire de vie. " Ce sondage a enrichi le débat sur les relations du conseil de quartier avec les habitants.

Goise-Champommier-Champclairot et Centre Ville: la mobilité et l'accessibilité dans les quartiers

Trottoirs et revêtements de chaussée en mauvais état, stationnement anarchique de voitures rendant difficile le passage des poussettes et des fauteuils roulants, trafic soutenu qui représente un danger pour les piétons : l'accessibilité et la mobilité sont au cœur des préoccupations de plusieurs conseils de quartier. Ainsi, celui de Goise-Champommier-Champclairot a constitué un groupe de projet sur ce thème. La première démarche consiste à lister les points de difficultés et les points positifs, dans tout le quartier, au moyen d'une fiche " état des lieux " (trottoirs, chaussée, aménagements). Un outil dont devrait s'inspirer le Centre Ville. Ce qui démontre que quand les préoccupations sont communes, les quartiers savent échanger leurs expériences.

CALENDRIER DES CONSEILS DE QUARTIERS

Calendrier

Centre ville : mardi 4 avril 2006, 18h30, *salle Justice de paix de l'Hôtel de Ville*

Souché : mercredi 5 avril 2006, 20h30, *école Jean Mermoz, salle de la garderie*

Saint-Liguaire : jeudi 6 avril 2006, 20h30, *salle des fêtes de Saint-Liguaire*

Clou Bouchet : jeudi 20 avril 2006, 20h30, *Maison de quartier du Clou Bouchet (MCPT)*

Goise Champommier Champclairot : mercredi 3 mai 2006, 20h30, *Maison de quartier de Goise (ex MCC), rue Massujat*

Sainte-Pezenne : mardi 11 avril 2006, 20h30, *salle des fêtes de Sainte-Pezenne*

Quartier Nord : jeudi 13 avril 2006, 20h30, *Maison du Quartier Nord, place de Strasbourg*

Saint-Florent : mardi 9 mai 2006, 20h30, *Maison de quartier de Saint-Florent (MCPT)*

Tour Chabot Gavacherie : Assemblée de quartier, jeudi 11 mai 2006, 20h30, *Maison de quartier de la Tour Chabot (MCPT)*
Les assemblées de quartier, qui commenceront en mai, seront l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et de déterminer les perspectives pour 2007 en terme de priorités des Conseils.

Dossier (à suivre)

Fiche de proximité : vos demandes sont prises en compte

Connu(e) aussi sous le nom de " fiche bleue ", la fiche de proximité est un document incontournable qui permet à un conseil de quartier de formuler une demande technique auprès de la mairie et de déclencher son instruction.

Une partie renseignée par le conseil de quartier, une autre réservée à l'instruction par les services

La partie réservée au conseil de quartier comprend la localisation et l'objet de la demande exprimés le plus précisément possible (description détaillée du problème constaté, des attentes des commissions). Elle comprend aussi le ou les documents d'étude (cahier des charges) réalisés(s) par la commission ou le groupe de projet ainsi que la signature des co-présidents attestant du caractère d'intérêt général de la demande et de l'accord de l'ensemble des membres du conseil. Enfin, elle indique la participation financière éventuelle du conseil.

La partie réservée à l'instruction par les services comprend les avis du ou des services instructeurs, une proposition de solution, un devis éventuel, une demande de participation financière du conseil de quartier, un délai de réalisation probable et enfin les divers accords et signatures (Chef de service, DGST, Adjoint thématique, Maire) attestant de la reconnaissance officielle de la demande.

Le cheminement de la demande

La fiche de proximité est prise en charge par le technicien chargé du suivi des demandes qui, selon le cas, la localise sur le plan, effectue une visite sur site, éventuellement accompagné d'un ou de plusieurs membres du conseil qui en est à l'origine. Cette demande est complétée par tout document ou information susceptible de faciliter la compréhension du dossier et son instruction par les services compétents. Ensuite, le technicien transmet la fiche de

proximité au(x) service(s) concerné(s) pour instruction et assure le suivi de l'avancement du dossier jusqu'à la fin des travaux. Enfin, il organise le retour de l'information au conseil de quartier.

Le retour de l'information

La fiche bleue est un document d'instruction interne à la mairie. En conséquence, il n'est pas retourné en l'état au conseil. La réponse est le plus souvent donnée par le biais du tableau de bord distribué lors de conseils. Selon les cas, elle pourra également faire l'objet d'un courrier spécifique des services.

Les " déferlantes bleues "

Avec une moyenne de huit demandes par conseil, sur les neufs que compte la Ville, entre deux " vagues " de conseils (toutes les 6 semaines environ), cela représente près de 70 fiches de proximité traitées par le service Vie participative ! Ce qui démontre une forte implication des commissions et des groupes de projet. Ceci étant, en raison de procédures d'instruction souvent longues et complexes, les conseils de quartier ont tout intérêt à réserver leurs recours à la " fiche bleue " aux seules demandes précises, fondées et vérifiées. L'efficacité de l'instruction en sera améliorée. Les délais de réponse aussi.

La sécurité, thème majoritaire des demandes liées à la voirie

Parmi les demandes figurant dans les fiches de proximité, celles qui concernent la voirie figurent en pole position: lutte contre le stationnement anarchique, la vitesse excessive des automobilistes, amélioration des revêtements de chaussées et de trottoirs, des conditions de circulation, de stationnement. Elles se traduisent le plus souvent par des demandes d'installation, au coup par coup, d'obstacles destinés à "empêcher les automobilistes de... " ou "obliger les automobilistes à... ".

Pour autant, des réflexions globales sur les problèmes de sécurité sont en train de naître comme à Goise Champommier Champclairot qui a entamé une réflexion sur l'accessibilité et la mobilité dans le quartier. (voir brève de Une)

Quoiqu'il en soit, une question demeure : les bonnes volontés et les moyens mis en œuvre pour améliorer le quotidien en terme de sécurité suffiront-ils à pallier le manque de responsabilité et de civisme de chacun ?

Petit lexique des termes techniques utilisés dans les fiches de proximité

Nid de poule : trou dû à l'usure dans le revêtement de la chaussée

Bateau : abaissement de bordure de trottoir permettant l'accès d'un véhicule à une propriété

Bouche à clé : plaque métallique de 20 cm de diamètre sur la chaussée qui donne accès au réseau d'eau à l'aide d'une clé de...1m 50 au moins!

Bouche avaloir : située en limite de trottoir et de chaussée, elle sert à capter les eaux pluviales

Tampon d'assainissement (plus communément plaque d'égout) : plaque en fonte d'un diamètre de 80 cm environ recouvrant un accès au réseau d'assainissement

Pas canadien : grille métallique posée à l'entrée des parcs dont les chiens détestent le contact

Coussins ou tapis berlinois : ralentisseur souple composé de 2 parties.

Actu-à-cité

Saint-Florent : un giratoire au carrefour de l'av. St-Jean d'Angély / rue Jean Jaurès

La commission voirie du conseil de quartier étudie depuis deux ans le moyen de sécuriser ce carrefour. Sa réflexion a abouti, en lien avec les élus et le service voirie, à la création d'un giratoire dont le début des travaux est prévu fin 2006.

"Depuis plusieurs années, le conseil de quartier est alerté sur le caractère dangereux de ce carrefour par de nombreux automobilistes. D'abord en raison du tourne-à-gauche délicat depuis l'avenue Saint-Jean d'Angély vers la rue Jean Jaurès mais surtout en raison de la priorité à droite " en épingle " qui n'offre pas une bonne visibilité pour les usagers circulant de l'avenue Saint-Jean d'Angély vers la place Saint-Jean (vitesse excessive des usagers débouchant de la rue Jean Jaurès). Comment

le sécuriser ?

Parmi plusieurs possibilités étudiées par le service voirie, c'est finalement la solution d'un giratoire qui est retenue par le Conseil car elle permet de sécuriser l'ensemble du carrefour. Le dessin de l'aménagement n'est pas figé, notamment en ce qui concerne l'étendue et le revêtement des trottoirs, l'embellissement paysager, mais les positionnements des voies de circulation et du giratoire sont arrêtés (voir plan). Pour les bus, il restait encore à régler la question des arrêts situés de part et d'autre du carrefour. Les transports de l'agglomération niortaise (TAN) ont choisi de les intégrer à la chaussée existante.

Le coût du projet est estimé à environ 100 000 € et sera financé pour moitié par le conseil de quartier. Francis Mathieu, membre de la commission voirie, estime que " la persévérance du conseil de quartier a payé. Il s'agit d'un projet mené sérieusement qui répond à la demande initiale de sécurisation du carrefour". ■



Un giratoire pour sécuriser le carrefour

Sainte-Pezenne : les associations prennent leur quartier... dans leur maison

On ne reconnaît plus l'ancien groupe scolaire Jacques Prévert ! A l'initiative du conseil de quartier et sur décision du Conseil municipal, le bâtiment situé rue de l'Hometrou a été entièrement réhabilité pour y installer une maison des associations. Les travaux sont presque terminés. Il ne manque plus que le mobilier intérieur. Ainsi, les membres de la commission Equipements/Bâtiment et Urbanisme du conseil, en présence de leurs co-présidents Michel Pailley et Jean-Pierre Gervais ont organisé, début mars, une visite de l'équipement à laquelle étaient conviés les représentants de treize associations pexinoises afin d'évaluer leurs besoins en équipement et d'établir un



Les besoins en équipements des associations ont été pris en compte

budget prévisionnel. Tables et chaises, portants, réfrigérateurs et autres plans de travail ont été quantifiés et l'inventaire a été transmis aux services pour établir un devis. Le conseil de quartier soumettra à ses membres le

vote du financement de ces installations dans la limite de son budget, alloué par la Ville.

Deux autres points seront abordés prochainement : d'une part, celui du réaménagement du parking et de l'espace situé derrière la maison des associations, d'autre part, le nom qui lui sera attribué. L'appel aux suggestions est lancé ! ■

Vous pouvez faire part de vos propositions à la mairie de quartier de Sainte-Pezenne : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30. 2, rue Centrale. Tél. 05 49 73 40 65.

Quand les conseils abordent des sujets de société...

" Les conseils de quartier tiennent une place fondamentale dans la politique de la municipalité, axée sur la proximité. Il fallait bien s'attendre à ce qu'ils abordent des sujets sensibles, de société. C'est le cas aujourd'hui, si l'on en juge par le contenu des ordres du jour.

En général, en matière de services de proximité, les habitants accueillent sans trop de réticences des équipements structurants tels que des installations sportives, de loisirs ou culturelles. Ils les sollicitent même de plus en plus par le biais des conseils de quartier (salle des fêtes, maison des associations, jeux pour les enfants...).

Parfois, l'accueil est même très chaleureux comme en témoigne l'installation de la maison de retraite des Coteaux de Ribray en 2005 à la Tour Chabot Gavacherie (visite en présence des habitants, pot d'accueil, participation à " Immeubles en Fête, la fête des voisins "...).

En revanche, lorsqu'il s'agit d'équipements susceptibles de créer des nuisances, ou qui, par leur nature, apparaissent aux yeux des riverains comme peu valorisants pour leur quartier, l'accueil, c'est un euphémisme, n'est plus tout à fait aussi chaleureux ! La simple évocation d'un aménagement d'autoroute, d'un aéroport ou d'une ouverture de foyer d'urgence, à proximité de " chez soi ", provoque presque inévitablement des levées de bouclier. Il en est de même lorsqu'on aborde la problématique des gens du voyage.

Ainsi, en début d'année, lors du débat sur un éventuel déplacement de l'aire d'accueil de la Mineraie, la séance du conseil du Quartier Nord a affiché " complet ", tant les riverains s'étaient déplacés en nombre pour faire entendre qu'ils étaient majoritaire-

ment " contre ". Depuis, l'exécutif municipal a décidé de ne pas déplacer cette aire d'accueil, mais d'engager des aménagements sur l'aire actuelle. Idem au conseil de quartier de Saint-Florent, cette fois à propos de l'installation d'une aire de grand passage au Fief du Bois Chiron, évoqué parmi un éventail de sites. Dans ce

" village ", excentré par rapport au reste du quartier, les habitants vivent déjà difficilement la proximité du Bois de la Tranchée...Alors si en plus, on leur installe une aire de grand passage....

Mais voilà, il faut bien trouver des solutions et répondre aux obligations légales qui incombent à la municipalité à l'égard de tous les citoyens. Notamment celle de trouver un emplacement pour accueillir les gens du voyage. "

En définitive, sur ce genre de sujets, Gérard Nebas estime " légitime l'intervention d'un conseil de quartier, mais il ne peut en aucun cas interférer sur la décision définitive qui revient au Conseil municipal ". Rodolphe Challet, dans ce sens, pense que " le thème de l'accueil des gens du voyage n'est pas toujours compatible avec une démarche participative. Les élus doivent assumer leur responsabilité car aucun site ne pourra être accepté sans résistance, à moins de considérer que la place des voyageurs se situe au milieu d'une zone désertique ! La Ville de Niort respecte ses obligations en la matière, ce qui est loin d'être le cas de toutes les villes de France, et nous pouvons en être fiers. Ici, le rôle des conseils de quartiers est surtout pédagogique : permettre un débat serein, informer le mieux possible. Le principe même de l'accueil ne peut être l'objet du débat. Quant aux modalités, chacun doit pouvoir faire part de ses suggestions, dans le respect de l'intérêt général. "

Dans un prochain numéro, nous reviendrons sur les sujets de société débattus en conseil, par le biais de témoignages de conseillers de quartier ou de riverains.

Contact Couleurs Quartiers : 05 49 78 79 65. Fax : 05 49 78 78 04. Mail : robin.degremont@mairie-niort.fr
Retrouvez le Couleurs Quartiers en ligne sur www.vivre-a-niort.com